

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Est donné par le soussigné, greffier-trésorier, que lors d'une session extraordinaire du Conseil de cette municipalité, session convoquée spécialement pour l'étude des prévisions budgétaires et qui sera tenue le **mardi 17 décembre 2024 à 19 heures** au lieu ordinaire des sessions, soit au 17 route 122 à Sainte-Clotilde-de-Horton, les membres du Conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et adopteront, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2025 ainsi que le plan triennal d'immobilisation.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 04^e jour du mois de décembre 2024.

Le greffier-trésorier,



Simon Boucher

Certificat de publication

Je soussigné, Simon Boucher, résidant au 2230, rang de la Rivière de l'Est, greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 4^e jour de décembre, entre 10 heures et 11 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois de décembre 2024.

Le greffier-trésorier,

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned above a horizontal line.